



EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

de la séance du Conseil général du 13 décembre 2011

Lors de sa séance du 13 décembre 2011, le Conseil général de Romainmôtier-Envy a pris les décisions suivantes :

1) Budget de fonctionnement de l'exercice 2012 et plan des investissements

A l'unanimité moins une abstention, le conseil a décidé d'accepter le budget de fonctionnement pour l'exercice 2012 et de prendre acte du plan d'investissements.

2) Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2011 - 2016

Le conseil a décidé à l'unanimité de fixer les valeurs suivantes pour la législature 2011 - 2016 :

- plafond d'endettement (brut) : **Fr. 4'715'760.-**
- plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garantie : **Fr. 100'000.-**

Romainmôtier-Envy, le 18 décembre 2011

le Président :
Marc Benoit

le secrétaire :
Pierre Genier